

Compte-rendu Conseil d'Administration

OT73 Savoie Mont Blanc

25 mars 2024, de 10h à 12h

En visioconférence

Présents

Nom/Prénom	Fonction au CA / représentation
BERTHIER Jean	Personne qualifiée
BLANC MAPPAZ Frédéric	Administrateur / OT d'Arêches Beaufort
COSTERG Jean-Sylvain	Membre associé / CCI
COUNIL Rémy	Administrateur / OT La Grande Plagne
DEBRUERES Erich	Président OT73 / CGAT
GIRARD Sylvain	Assesseur / St François Longchamp Tourisme
GRANGE Christian	Vice-Président / CD73
GUINET Stéphanie	Agence AGATE
JAY GRILLOT Régine	Trésorière OT73
PORTE Frédéric	Administrateur / Tignes Développement
SOUVIGNET Laurie	Administratrice / Agence Aix les Bains
SURELLE Florence	Administratrice / Méribel Tourisme

Excusés

Nom/Prénom	Fonction au CA / représentation
BERTAGNOLO Ludovic	Administrateur / MT Pays d'Albertville
GROLLIER Serge	Administrateur / pays lac d'Aiguebelette
RUYSSCHAERT Michaël	Agence Savoie Mont Blanc

Absents

Nom/Prénom	Fonction au CA / représentation
CHARLOT Sylvain	Membre associé / Atout France
COSTA Françoise	Administratrice / Cœur de Maurienne Arvan
LOMBARD Franck	Membre de droit / CD73

Invités

BENEDETTI Morgan	Cabinet comptable In Extenso
BOCCON DOURE Dominique	Chargée de mission OT73 SMB
JOUSSET Adeline	Assistante administrative OT73 SMB
LEMAIRE Eric	Chargé de mission OT73 SMB

Après avoir remercié les personnes présentes, le Président ouvre la séance à 10h.

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu du CA du 24/01/2024
- 2- Préparation de l'assemblée générale
- 3- Clôture des comptes 2023
- 4- Renouvellement des membres sortants du CA
- 5- Questions diverses

En préambule, le Président salue la nomination de M. Jean Sylvain COSTERG au titre de représentant de la CCI73 au sein du CA d'OT73 Savoie Mont Blanc à la place de M. Didier BIC.

1- Approbation du compte-rendu précédent CA

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le Président soumet le compte-rendu du conseil d'administration du 24/01/2024 à l'approbation des administrateurs. Il est adopté à l'unanimité.

2- Préparation de l'assemblée générale

L'assemblée Générale se tiendra le **mardi 9 avril au Château des Comtes de Challes**. Le programme est le suivant :

8h30 Accueil des participants, café d'accueil offert par Le château des Comtes de Challes

9h15 Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral du Président et note d'orientation 2024
- Rapport d'activité 2023, présenté par les chargés de mission
- Rapport financier 2023, présenté par Morgan BENEDETTI, expert-comptable cabinet In Extenso
- Election pour le renouvellement des membres sortants du conseil d'administration
- Projet associatif OT73 Savoie Mont Blanc : point d'étape

11h Conférence des présidents des offices de tourisme de Savoie sur le thème « **La transition touristique : les destinations de Savoie en piste** » ; table-ronde animée par Raphaël SANDRAZ, journaliste professionnel

6 présidents d'OT ont répondu favorablement à la proposition de participer à cette conférence comme intervenants.

12h30 Apéritif et déjeuner, mot de bienvenue de Florian TREVES, propriétaire du Château des Comtes de Challes

14h30 Visite du Château des Comtes de Challes et de ses caves.

Le président tient à souligner les conditions très favorables accordées par Florian TREVES pour l'accueil de cette AG.

Les frais de location de salle étant offerts comprenant le café/croissant d'accueil et pose.

3- Clôture des comptes 2023

⇒ CF. document en annexe ci-joint

Présentation des comptes de recettes et dépenses par l'expert-comptable Mr BENEDETTI Morgan.

Total produits d'exploitation : 137 569€ (124 857€ en 2022) ; dont 29 160€ au poste de la formation OT73 contre 12 672€ en 2022. Cette nette augmentation a pour origine un engagement important en terme commercial.

Le poste prestations accompagnement pour 1 405€ contre 21 800€ en 2022 , écart du principalement au report d'un projet d'accompagnement non validé en 2023 mais prévu pour 2024.

Subvention : 109 000€ (sans changement)

Reprise sur amortissement : 1 280€ (concerne les remboursements mensuels suite à l'affaire JARRIAND)

Total des produits : 250 897€

Total des dépenses d'exploitation : 255 235€ contre 232 716€ en 2022 dont l'achat de formations OT73 Savoie Mont Blanc en hausse (23 120€ contre 6 832€ en 2022) nécessité par l'accroissement de l'activité (Cf. recettes)

Les frais d'évènements sont en hausse 10 993€ contre 7 503€ en 2022 dû à la gestion comptable du séminaire des métiers de l'animation auparavant géré par la fédération de la Haute Savoie.

Salaires et traitements en hausse, notamment la ligne des congés payés non pris au 31/12/2023.

Intérêts banque : 603€

Produits exceptionnels : 1 622€

Reprise sur provisions : 814€

Total des charges : 255 402€

Le résultat final est de – 4 505,16€ (correspond à la ligne des congés payés non pris.)

A ce sujet le Président rappelle que compte tenu des arrêts de travail pour cause de maladie, et pour assurer néanmoins ses missions, Eric LEMAIRE n'a pas pris tous ses congés expliquant ce résultat qui reste issu d'une cause conjoncturelle et autorise à saluer la rigueur de la gestion d'OT73 Savoie Mont Blanc.

4- Renouvellement des membres sortants

Membre sortant : Frédéric Blanc-Mappaz, directeur de l'OT d'Arêches Beaufort.

Souhaitant renouveler sa candidature, M. BLANC-MAPPAZ précise que ce ne pourrait être que pour 1 an pour cause de départ en retraite à venir.

Cette candidature sera soumise aux adhérents lors de la prochaine AG.

5- Questions diverses

1/ Marque Qualité Tourisme

Dominique BOCCON-DOURE informe les administrateurs des évolutions du référentiel qui, bien que demandant encore de nombreux éclaircissements, laissent déjà présager de la mise en place de nouvelles normes.

2/ Projet associatif

Le Président rappelle la démarche de projet associatif dans laquelle s'est engagée la fédération consistant à explorer de nouvelles pistes complémentaires à l'activité de OT73 Savoie Mont Blanc, de son objet qui reste la professionnalisation des OT, et ses statuts. Ce projet devra être finalisé courant 2024 pour une mise en œuvre dès 2025.

3/ Ressources humaines

Eric LEMAIRE ayant fait part de son souhait de partir en retraite en 2024, une procédure de recrutement, poste pour poste, est en cours.

Une période de tuilage d'un mois est d'ores et déjà prévue.

La date exacte de son départ restant à préciser.

4/ ASMB : point d'actualité

Membre de l'assemblée générale, OT73 Savoie Mont Blanc a participé à l'AGE de ASMB le 11 mars à ALBERTVILLE provoquée par l'alerte de niveau 2 mise en place par la commissaire aux comptes de l'agence suite au constat d'une carence de la gouvernance et de ses conséquences.

Après avoir fait part de son étonnement à propos de la position et arguments des représentants de Hte-Savoie, Erich DEBRUERES exprime le sentiment de gâchis partagé par l'ensemble des offices de tourisme de Savoie et salue les salariés de l'agence présents pour la qualité du travail effectué jusqu'alors et demande que soit pris en compte leurs intérêts dans cette période.

5/ Charte MOUTAIN RIDERS

Dominique BOCCON-DOURE informe les administrateurs de la sollicitation de MOUTAIN RIDERS auprès des têtes de réseau dont OT73 Savoie Mont Blanc pour les OT de Savoie, afin de signer la charte « O déchets naturels » que promeut l'association et inciter les adhérents à s'engager dans cette démarche.

De nombreux OT de Savoie sont déjà engagés auprès MONTAIN RIDERS, notamment à travers le label Flocon vert.

L'ensemble des présents étant d'accord, la charte sera signée par le Président le 21 mars à l'occasion des 1ères rencontres nationales Montagne Zéro déchet Sauvage en 2030 organisées à Chambéry.

6/ Formation

Le président propose à MM. Eric LEMAIRE et Jean-Sylvain COSTERG de se rapprocher pour étudier les possibilités de complémentarité entre les 2 organismes à propos des plans de formation de leurs adhérents respectifs.

7/ Présentation de la fédération au CD73

Christian GRANGE informe les administrateurs d'un accueil favorable du Président Hervé GAYMARD à propos de cette présentation à l'occasion d'une réunion de la commission permanente et se charge de solliciter une date prochaine de rencontre.

Un document de présentation synthétique de la fédération est d'ores et déjà prêt.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne souhaitant s'exprimer, après avoir remercié les participants, le Président clôt la séance à 12h.